



Lou Raplou

*Bulletin d'information
municipal
Vernègues-Cazan*

À l'issue du scrutin du 9 Mars 2008, je tenais à remercier tout particulièrement celles et ceux qui par leur soutien massif ont permis à mon équipe d'être réélue à la destinée de notre commune.

A une très large majorité, vous avez approuvé les projets que nous vous avons présentés. L'expérience acquise lors des précédents mandats, mêlée à l'enthousiasme des nouveaux élus nous fera entamer sans délai la tâche que vous nous permettez de continuer pour les 6 ans qui viennent.

Fidèle à notre habitude, la nouvelle équipe sera au service de l'ensemble des habitants de la commune, sans exception, dans le respect des droits et devoirs de chacun.

Ce premier bulletin répond à l'attente dont vous vous êtes faits l'écho pendant la campagne électorale. Il nous permettra avec le développement d'un site Internet d'améliorer nos moyens de communication pour les années à venir.

Patrick Apparicio



Sommaire

<i>Résultat des élections municipales</i>	<i>P.2</i>
<i>Compte rendu des conseils municipaux</i>	<i>P.3</i>
<i>Balance budgétaire 2007</i>	<i>P.6</i>
<i>Les services communaux</i>	<i>P.7</i>
<i>L'actualité</i>	<i>P.8</i>
<i>Les associations</i>	<i>P.11</i>
<i>Numéros utiles et Etat civil</i>	<i>P.12</i>

Avril 2008

Résultat des élections municipales

Nombre	Inscrits	%	Nombre	Votants	%
Inscrits	1021		Blancs ou nuls	19	1,86
Abstentions	298	29,19	Exprimés	704	68,95
Votants	723	70,81			

Elu(s)	Voix	%
M. David ROCHER	547	77.70
Mme Michèle ESPERANDIEU	546	77.56
M. Guy BOURGES	544	77.27
M. Gil TURCAN	543	77.13
M. Patrick APPARICIO	540	76.70
M. Patrick GARCIA	539	76.56
M. Lucien TAVERGNE	538	76.42
M. Luc ROULAND	537	76.28
Mme Claire BOSSERT	537	76.28
M. Thierry REYRE	536	76.14
M. Pascal TAILPIED	536	76.14
M. Georges DI MASE	532	75.57
M. Robert RAVERA	532	75.57
M. Stéphane ORJUBIN	531	75.43
Mme Anne REYBAUD	528	75.00

Compte rendu du conseil municipal du 14 Mars 2008

*(Extrait du Procès-verbal de l'installation du conseil municipal, de
l'élection du maire et de ses adjoints)*

Le Vendredi 14 Mars 2008 à 18h, les membres du conseil municipal élus à la suite des élections municipales se sont réunis dans la salle des fêtes de Vernègues.

Etaient présents MM:

1 Apparicio Patrick	8 Ravera Robert
2 Bossert Claire	9 Reybaud Anne
3 Bourges Guy	10 Reyre Thierry
4 Di Mase Georges	11 Rocher David
5 Esperandieu Michèle	12 Rouland Luc
6 Garcia Patrick	13 Tailpied Pascal
7 Orjubin Stéphane	14 Turcan Gil

Absent excusé Mr Tavergne Lucien, donnant procuration à Mr Garcia Patrick

Secrétaire de séance : Mme Reybaud Anne

☞ Election du Maire : A l'unanimité des suffrages exprimés (15), Mr Apparicio Patrick a été proclamé Maire et immédiatement installé

☞ Election du premier adjoint : Mr Di Mase Georges à l'unanimité des suffrages exprimés (15)

☞ Election du second adjoint : Mme Esperandieu Michèle à l'unanimité des suffrages exprimés (15)

☞ Election du troisième adjoint : Mr Garcia Patrick à l'unanimité des suffrages exprimés (15)

☞ Election du quatrième adjoint : Mr Reyre Thierry à l'unanimité des suffrages exprimés (15)

☞ Election des délégués à l'Agglopolé : Mr Apparicio Patrick et Mme Esperandieu Michèle à l'unanimité des suffrages exprimés (15)

Compte rendu du conseil municipal du 4 Avril 2008

(Extrait du compte rendu sommaire de la séance)

I – Délégations :

Patrimoine/culture : Mme Michèle Esperandieu, Adjointe.

Gestion du personnel : M. Georges Dimase, Adjoint.

Social : M. Patrick Garcia, Adjoint.

Animation/sport : M. Thierry Reyre, Adjoint.

II Désignation des commissions :

Personnel voirie : M. Pascal Tailpied

Sécurité : M. David Rocher

Informations: M. Luc Rouland, M. Lucien Tavergne

Ecoles / Education / Enfance / Jeunesse : Mme Claire Bossert,

Mme Anne Reybaud, M. Luc Rouland.

Commission appel d'offres :

Le Conseil Municipal procède à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres. Ont obtenus 15 voix :

- Président : M. Patrick Apparicio

- 3 membres titulaires : M. Robert Ravera, M. Pascal Tailpied, M. Gil Turcan

- 3 membres suppléants : Mme Anne Reybaud, M. Guy Bourges, M. Stéphane Orjubin

III - Désignation des représentants :

Massif des Roques : M. Patrick Apparicio, Mme Michèle Esperandieu, M. Robert Ravera.

Massif des Costes : Mme Michèle Esperandieu, M. Lucien Tavergne

SMED : M. Patrick Apparicio, Mme Anne Reybaud.

OMSC : M. Pascal Tailpied, M. Thierry Reyre, M. Lucien Tavergne,

M. Robert Ravera, M. Patrick Garcia.

Agglopolé : M. Patrick Apparicio, Mme Michèle Esperandieu

IV – Compte de gestion, exercice 2007

Le Compte de gestion 2007 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

V – Subvention au lycée Adam de Craponne à Salon « Voyage à Pékin »

Un enfant dans la Commune est concerné par ce voyage.

Le Conseil Municipal décide d'allouer la somme de 100 €

VI – Projet FISAC « Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce » d'Agglopoles Provence-Première tranche

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de partenariat.

VII – Taux d'imposition 2008

Le Conseil Municipal décide de voter les taux pour l'année 2008 :

- Taxe d'habitation : 9,03%
- Taxe foncière (bâti) 10,89%
- Taxe foncière (non bâti) 56,57%

VII I – Réaménagement du parc photocopieurs par la société Reprographie du Soleil : Mairie, Ecole Maternelle et Elémentaire, Périscolaire

Le Conseil Municipal approuve la proposition de la Sté Reprographie du Soleil.

VII – Construction groupe scolaire (14 lots)

Le 19 Décembre 2007 : 10 Lots ont été attribués.

Analyse des offres retenues pour les quatre derniers lots :

- L'Entreprise PROVENCE TOITURE pour le lot N° 4 – Serrurerie, charpente métallique, pour un montant des travaux de 56 485 €H.T.
- L'Entreprise ALFA SUD EST pour le lot N° 9 – Plomberie, sanitaires, pour un montant des travaux de 57 765 €H.T.
- L'Entreprise CALVIN FRERES pour le lot N° 13 – Terrassements généraux, VRD – Espaces verts pour un montant des travaux de 490 381 €H.T.
- L'Entreprise SPIE pour le lot N° 14 – Electricité photovoltaïque, pour un montant des travaux de 86 000 €H.T.

VIII – Tableaux St Symphorien

Le Conseil Municipal demande une subvention à la DRAC et au Conseil Général pour la restauration des tableaux CESAR DE BUS + encadrement, ST JACQUES et 1 MARTYR

Balance budgétaire 2007

(Extrait du compte administratif approuvé le 09 février 2008 en conseil municipal)

Investissement	Dépenses (€)	Recettes (€)
Travaux: Voirie, électrification rurale, bâtiment scolaire...	1 260 633	
Subventions: Etat, département (377 290 €)...		470 415
Emprunts	99 633	
Virement de la section Fonctionnement		80 263
Excédent Investissement reporté (exercice 2006)		796 767
Autres	109 184	159 339
	1 469 450	1 506 784

Fonctionnement	Dépenses (€)	Recettes (€)
Charges: Eau/électricité/combustibles/cantine....	269 842	
Personnel: Salaires/URSAFF/ASSEDIC/assurances...	509 565	13 662
Produits de service: Cantine/périscolaire/location		75 588
Impôts/Taxes: Contributions directes/reversement fiscalité...		481 667
Dotations/participation (groupement collectivité/agglopoles...)		268 512
Virement de la section Fonctionnement	80 382	
Excédent Fonctionnement reporté (exercice 2006)		50 263
Autres	170 069	150 956
	1 029 858	1 040 647

Total (€) : Excédent	48 123
-----------------------------	---------------

Le conseil municipal



De gauche à droite :

2^{ème} rang : Michèle ESPERANDIEU, Claire BOSSERT, David ROCHER, Stéphane ORJUBIN

1^{er} rang : Claude BOURGES, Luc ROULAND, Lucien TAVERGNE, Anne REYBAUD, Patrick APPARICIO, Gil TURCAN, Robert RAVERA, Georges DI MASE, Pascal TAILPIED, Patrick GARCIA, Thierry REYRE

Services communaux

Agence Postale : Ouverture du Lundi au Vendredi de 14h à 16h50 et de 10h à 12h, le mercredi

Bibliothèque : Ouverture le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h, le samedi de 10h à 12h

Encadrement des enfants : Un personnel compétent et qualifié assure :

- L'accueil périscolaire le matin et le soir des jours scolaires
- La restauration le midi au Domaine de l'Héritière
- L'accompagnement en bus des enfants scolarisés sur la commune
- Le fonctionnement de l'accueil de loisirs « **Les Petits curieux** », le mercredi de 9h 30 à 12h 00 en période scolaire
- Des mini séjours pendant les vacances

Accueil de loisirs de l'Héritière : La commune a mis à la disposition de l'Agglopoles les locaux de l'Héritière, qui accueillent les enfants de la commune et des communes voisines, le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Location de salles : Réservées aux habitants de la commune

Enlèvement des encombrants : Sur Rdv pris en Mairie

Point sur la nouvelle école

La signature des derniers appels d'offres (quatorze en tout) met fin à un travail préparatoire de longue haleine commencé en novembre 2005.

Les différents partenaires (Etat, Département, Région, Commune, Education nationale) qui ont soutenu ce projet se sont évidemment assurés que le projet soit dans le respect des règles de sécurité, de l'environnement et du bien être de l'enfant.

Ainsi, concernant les risques liés aux champs électromagnétiques générés par la ligne TGV, la norme Française est la suivante : 5000V/m pour le champ électrique et 100 microteslas pour le champ magnétique.

Or tout le monde s'accorde à dire qu'il faut plutôt prendre comme principe de précaution l'exemple de la Suède où une nouvelle école ne doit pas présenter plus de 0.2 microtesla et une distance minimale de 100 mètres par rapport à une ligne TGV.

L'implantation de la nouvelle école répond à cette exigence, puisqu'elle se situe à plus de 140 mètres.

Des précautions similaires ont été prises quant aux nuisances sonores (y compris des mesures sur le site), et nous vous invitons pour plus d'informations sur ces sujets ou sur le projet en général à prendre contact avec la Mairie.

Le début des travaux est prévu pour Juin 2008 pour une rentrée scolaire en septembre 2009.

La station d'épuration

Parce qu'elle a atteint ses limites en capacité, parce qu'elle présente de fortes gênes olfactives, il fallut penser à remplacer la station d'épuration située à Cazan.

Le choix pour le nouveau projet s'est porté sur une station d'épuration par filtres plantés de roseaux, adapté aux communes rurales par la facilité de son entretien, sa faisabilité et son rendement épuratoire. Ce type de station traite efficacement les eaux usées, sans odeur.

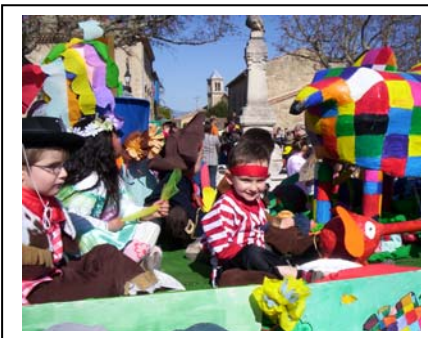
Les travaux de réalisation de la station sont désormais achevés, il reste cependant à faire le raccordement avec le réseau de l'ancienne station. Cette opération et les derniers aménagements à faire laissent augurer une date de mise en service vers le mois de juin.

Carnaval

Le carnaval a débuté le matin du 29 mars devant l'école maternelle de Cazan. Les plus petits, grimés et déguisés, ont offert à leurs parents un très joli spectacle de danse.

L'après midi, ils ont rejoint leurs aînés sur la place du village de Vernègues pour le traditionnel procès du Caramentran. Tout le village, en habit de carnaval, s'est réuni pour assister au procès puis défiler dans les rues derrière des chars richement décorés. L'après-midi s'est achevée par la mise à feu du Caramentran et le goûter dans la cour de l'école.

Merci à tous les participants et aux organisateurs (ADE, enseignants, parents bénévoles, municipalité et à l'honorable juge, Mr. Henri André).



Célébration de Pâques à St Symphorien

Le 24 mars a eu lieu la journée Provençale organisée par l'association du Patrimoine et la confrérie des marguilliers de Cazan-Vernègues. Messe et chants en provençal ont accompagné ce lundi de Pâques à la chapelle Saint-Symphorien.



Bibliothèque

Aux mois de Mars et Avril la bibliothèque a accueilli 3 spectacles:

☞ **Michèle Rochin et Michèle Sebasta** dans "la fontaine aux grenouilles". Sur scène, une fontaine jaillissante et pleine de vie, autour de laquelle déambulent deux personnages étranges : les Sœurs Marécages... Ces deux sœurs, gardiennes du lieu, sont un peu sorcières, un peu fées. L'une d'elle a transformé un prince en grenouille. Elles partent toutes deux à sa recherche, rencontrent d'autres grenouilles, se racontent des histoires de grenouilles...

☞ Dans le cadre de l'exposition ELMER à l'école maternelle, **Aïcha Sif** nous a interprété avec beaucoup d'humour un album de David Mckee "Madame Legris"

☞ **Sylvie Vieville** conteuse de l'atelier de la pierre blanche avec "Embarquement immédiat" : Aventurière de la parole, colporteuse d'histoires, cette conteuse du Sud au physique du Nord cultive la tradition orale. Elle aime donner du « corps » aux histoires, du sens à la parole et de la place au silence. Elle transmet une parole vivante qui prend sa source dans les histoires ancestrales, se nourrit du présent et laisse des traces pour demain. Les contes choisis, elle les a rencontrés au cours de son existence et de ses voyages. Ils sont d'origines diverses et de répertoire varié, ce qui est loin de lui déplaire. Tous ces spectacles, gratuits pour le public, ont été financés par la mairie et le conseil général.

Au mois de Mai dans le cadre de "Lire ensemble 2008" nous vous proposerons: ☞ **Le vendredi 30 Mai à 21h** au centre socio-culture, chants de femmes de la Méditerranée avec les **Flamen'oc**, entrée 10€. Les Topin's se joindront à elles pour interpréter une chanson commune.

☞ **Le samedi 31 Mai** une balade contée avec **Layla Darwiche** nous conduira dans les chemins secrets du plateau de Vernègues. RDV à 15 heures au parking du château.

Renseignements Bibliothèque au 04 90 59 36 07

Le travail des « cantonniers »

Outre l'entretien et les travaux de nos routes, chemins et fossés qui les bordent, les agents de la voirie s'attachent à maintenir en bon état l'ensemble des édifices communaux.

C'est aussi eux qui conduisent le bus municipal, si précieux notamment pour les sorties de l'accueil de loisirs des Petits Curieux ou des Seniors, et qui aident à la mise en place des manifestations locales (fête des écoles, OMSC...)

Désormais, Mohamed, Jean-Marie, Gillou et Norbert seront aidés par Pascal Tailpied, conseiller municipal, pour coordonner l'ensemble de ces activités.

Vous pouvez continuer à déposer vos demandes d'intervention auprès du secrétariat de Mairie, elles seront enregistrées puis traitées en fonction de leur faisabilité.

Les associations

Amicale Des Ecoles Cazan-Vernègues

Mme Reybaud Anne Tél : 06.75.83.81.03

Association pour la Restauration et la Revalorisation du Patrimoine

Mme Coquet Joëlle Tél : 04.90.59.30.85

Office Municipal des Sports et de la Culture

Mr Muracciole Stéphane- Tél : 04.90.57.31.10

Société de Chasse des Propriétaires Terriens de Vernègues

Mr Decroix Jean-Louis Tél : 04.90.57.36.86

Espace Vie Hilda Soler

Le presbytère Tél : 04.90.57.32.26

Club des Séniors

Mme Derrieux Yvette Tél : 04.90.57.43.88

Leï Topins : Chorale

Mr Suavet Didier Tél : 04.90.59.15.63

Corps Accords : Gymnastique

Mme Huygue Laurence Tél : 04.90.59.37.24

Mme Petricoul Christine Tél : 04.90.57.41.01

Entre le germe et la fleur : Initiation aux techniques de bien-être (Reiki, kinésiologie, relaxation...)

Mme Rouland Christine Tél : 04.90.57.37.82

L'art à Vernègues :

Mr Ramade Pierre Tél : 04.90.59.30.38

Mr Rossi Antoine

Ecole du Gardien de But de Cadenet-Vernègues :

11 Section Vernègues Tél : 08.71.59.98.23

Numéros utiles

Mairie : 04.90.59.36.07- Fax : 04.90.59.36.72

mairie.vernegues@wanadoo.fr

Ouverture du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00

Entretien avec Monsieur le Maire sur Rdv le Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Agence Postale : 04.90.59.36.00

Ecole élémentaire : 04.90.59.33.66

Ecole maternelle : 04.90.59.15.08

Site internet : www.vernegues.com

Médecin : Corinne Grosmangin 04.90.59.34.00

Ostéopathe-Sophrologue : Françoise Rouviere-Alapetite 04.90.59.35.09

Infirmière libérale : Jeanine Avon 04.90.57.34.94

Naissances

Le Gac Nathan le 10 janvier 2008

Guille Livio le 03 février 2008

Gurdjian Luna le 08 février 2008

Seghers Faustine le 21 mars 2008

Rambaud Martinez Léa le 22 mars 2008

Moli Tristan le 09 Avril 2008

Coquet Enola le 24 Avril 2008

Mariage

Boyer Fabienne et Sanchez Jérôme le 26 avril 2008

Décès

Boin Bevenuto le 25 janvier 2008

Pauselli Damien le 24 mars 2008

Derrieux Régis le 17 avril 2008